



UNION EUROPEENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

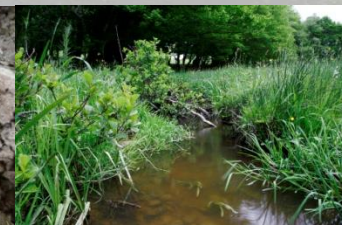
PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Site Natura 2000 n°FR2601016 « Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois »

Réunion du Comité de Suivi n°11

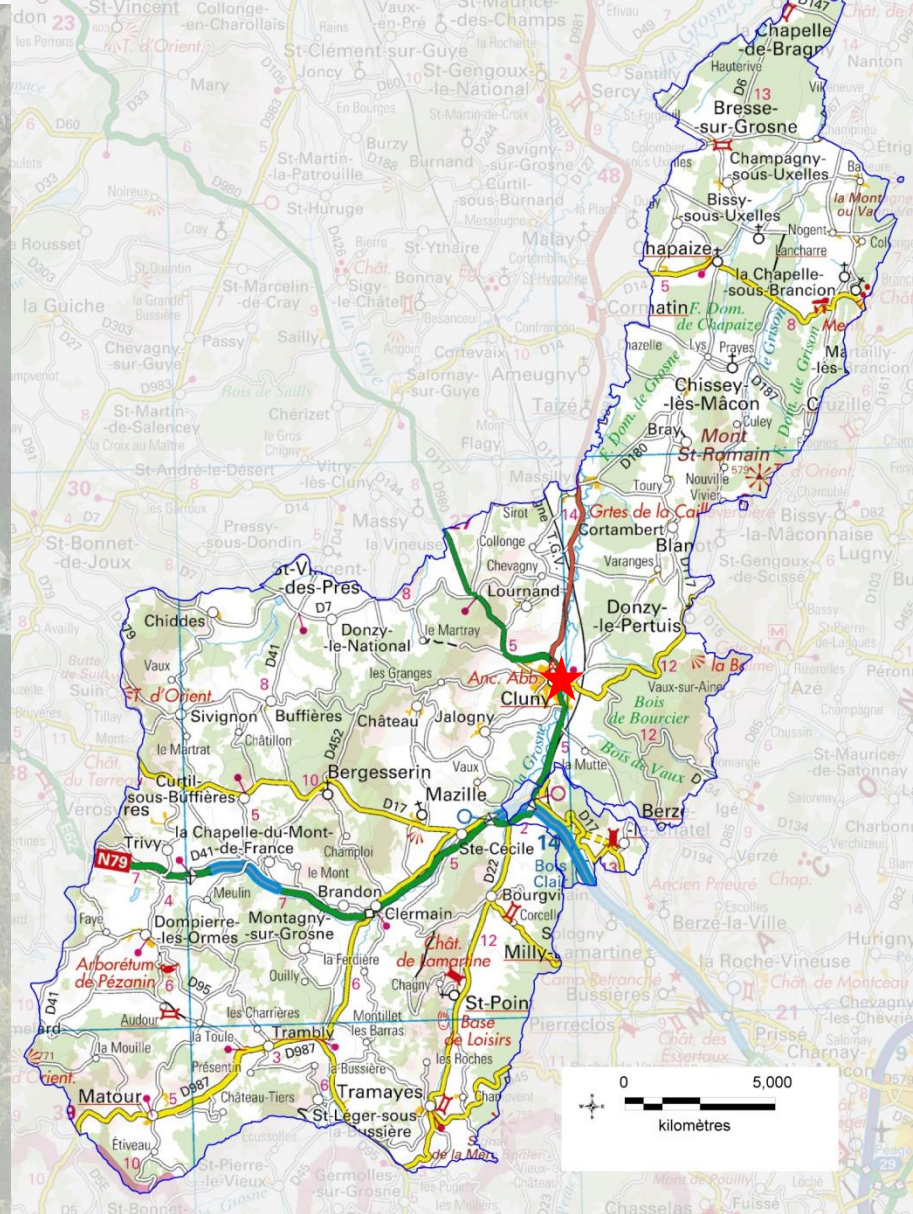
25 janvier 2024

CLUNY



Commune de CLUNY

Surface communale : 2 371 ha
Surface Natura 2000 : 2 371 ha
100 % en Natura 2000



Ordre du jour :

- Bilan de l'animation 2023
- Perspectives d'animation 2024
- Questions diverses

Site Natura 2000
Grosne Clunisois



Ordre du jour :

- Bilan de l'animation 2023 :
 - Nouvelle campagne contrats agricoles MAEC
 - Contrats Natura 2000 en cours
 - Volet réglementaire : bilan des évaluations d'incidences
 - Zones d'accélération ENR et site Natura 2000
 - Etudes et suivis scientifiques
 - Actions de sensibilisation et de communication



BILAN DE L'ANIMATION

Contrats agricoles MAEC



Contrats Agricoles : MAEC

- Nouveau dispositif PAC 2023 - 2028
- 12 nouvelles mesures construites en équivalence aux précédentes mesures
- 3 réunions d'informations en janvier 2023 (Chissey, Navour/G, Cluny)
- 83 exploitations rencontrées dont 76 engagées dans au moins une mesure
- 1 525 ha engagés en MAEC sur le territoire



Contrats Agricoles : MAEC

Mesures surfaciques du PAEC Clunisois	CPRA	ESP1	ESP2	ESP3	MHU1	MHU2	PRA1	PRA3	OUV2
Montant unitaire	358,00 €	82,00 €	145,00 €	200,00 €	150,00 €	201,00 €	51,00 €	72,00 €	204,00 €
Surface ou linéaire engagé	0 ha	12 ha	102,98 ha	182,95 ha	38,85 ha	71,75 ha	159,83 ha	941,7 ha	14,31 ha
Nombre de dossiers	0	1	12	24	5	8	9	47	3

Mesures linéaires et ponctuelles du PAEC Clunisois	IAE1	IAE2	IAE3
Montant unitaire	0,80 €	62,00 €	1,60 €
Surface ou linéaire engagé	6775,13 ml	23 mares	21046,94 ml
Nombre de dossiers	10	9	19



Contrats Agricoles : MAEC

- Mise en relief par rapport au dispositif précédent :
 - Animation de la SHP portée par la Chambre d'Agriculture
 - Animation MAEC localisées par animateurs N2000 Clunisois

+ 19 nouveaux contractants dont 12 reprises

+ 670 ha en mesures surfaciques

+ 133 540 € annuels

Justifiés par l'accroissement de contractualisation des MAEC sur milieux humides PRA 3 (MHU1 et MHU2) et les retards de fauches ESP2 et ESP3 et la revalorisation financière des ces mesures par rapport au dispositif précédent.



Contrats Agricoles : MAEC

- Une animation 2023 très centrée autour de la contractualisation des MAEC
- 141 jours d'animation agricole (diagnostic d'exploitation sur place + montage des dossiers + cartographies)
- Manque de temps pour un diagnostic de l'ensemble des parcelles
- Pas de pré-engagement mais obligation de diagnostics et de plans de gestion sur la majorité des mesures
- Obligation de formation dans les 2 premières années du contrat
- Instruction des dossiers en cours à la DDT71



Contrats Natura 2000

1. Association La Cailleverdière - Blanot

Restauration de pelouses sèches

Surface 2,5 ha

Total : **27 716,00 €**

100 % Financements Feader /Etat

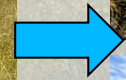
Contrat « ni-ni »



→ Travaux réalisé

→ Demande de paiement à venir

Contrats Natura 2000



Contrats Natura 2000

2. Commune de Matour

Restauration d'une mare et pose d'un panneau d'information

Contrat « ni-ni »

Surface de 40 m²

Montant total : 2 445,22 € HT



- Travaux réalisés, panneau en cours
- Demande de paiement à venir

Contrats Natura 2000

3. Commune de Cluny

Restauration d'une mare forestière

Contrat forestier



→ Travaux de débroussaillage/abattage commencés en janvier 2024 et à terminer à l'automne



BILAN DE L'ANIMATION

Volet réglementaire :
régime des évaluations
d'incidences

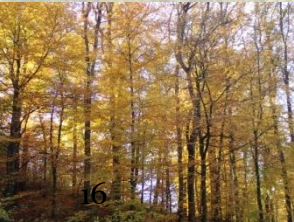


Évaluation des incidences

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb de dossiers	54	23	19	32	25	31	30	54
Temps passé (jours)	63	28	21	29	15	20	8	24
Arrachage haies	5	2	2	5	4	4	0	2
Retournement prairies	11	2	3	12	7	21	20	25
Curage et travaux sur cours d'eau	7	5	3	9	1	1	1	0
Drainage, forage, captage de mouillères, assèchement ZH, création bassin	12	2	2	1	5	5	4	2
Autres (dt manifestations sportives, places de retournement)	19	12	9	5	8	1	5	25

Autres dossiers soumis EI 2023

- **Carrière de Sainte-Cécile** : Projet de renouvellement et d'extension
- **Grottes de Blanot** : Modification de l'éclairage
- **Suivi de la mise à 2*2 voies de la RCEA**
- **INAO** : conciliation des enjeux biodiversité sur AOC viticole
- **Photovoltaïque au sol** : Jalogny, Etrigny



BILAN DE L'ANIMATION

Veille environnementale et
accompagnement aux
politiques publiques



Suivi des politiques publiques 2023

Loi d'accélération des ENR du 10 mars 2023 :

- Définition de ZAENR à l'échelle de chaque commune
- Planifier le développement des énergies renouvelables à l'échelle de chaque commune pour atteindre les objectifs régionaux et nationaux de production d'énergies renouvelables.
- Article 15 :
 - exclusion des projets éoliens sur les sites Natura 2000 dédiés aux oiseaux ou au chiroptères (cas du Clunisois)
 - la définition des Zones d'Accélération après l'avis du gestionnaire de chaque site Natura 2000





Communauté de
Communes du Clunisois



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



Suivi des politiques publiques 2023

Stratégie Nationale sur les Aires Protégées

Objectif :

- 30 % du territoire en Aires Protégées en France d'ici 2030
- 10 % en aire de protection forte

7 dossiers départementaux avancés dans les premières phases de la SNAP dont :

- Grottes de Blanot
- Gîte de mise-bas à Brancion
- Cavités à Berzé-la-Ville



Suivi des politiques publiques 2023

- **Communes** : participation aux commissions CCC, documents d'urbanisme, atlas de la biodiversité communale
- **Communauté de communes du Clunisois** : suivi du Projet Alimentaire Territorial, de la Stratégie Climat Air Energie, de la Charte Forestière, du Plan Paysage, Projet d'acquisition Forêt de l'Hôpital
- **Bassin de la Grosne** : Travail en partenariat avec l'EPAGE Grosne
- **PETR** : SCOT
- **Etat** : Plans de relance forestiers et bocagers



BILAN DE L'ANIMATION

Suivis scientifiques



Etudes et suivis scientifiques 2023

- Suivi de colonies de reproduction et d'hibernation de chiroptères
- Suivi Ecrevisses (présentation SHNA)



BILAN DE L'ANIMATION

Projets hors contrats
et Mesures d'urgence



Chantier de plantation de haies

Plantation réalisée avec la MFR de Mazille

Financements des plants par l'entreprise Arbol et les frais de structure

Natura 2000 de la Communauté de Communes du Clunisois

→ Plantation de 300 ml de haies agricoles

→ Alignement d'arbres pour la commune de Chapaize



Colonie de chiroptères à Brancion

Re-mise en sécurité d'une colonie de mise-bas de Grand rhinolophe

Suite à des dégradations du site, travaux d'aménagements pour remettre en obscurité et pour limiter les accès à des prédateurs.

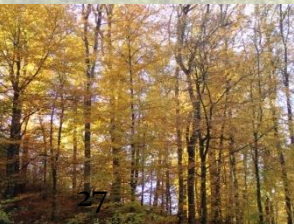
Sonneur à ventre jaune à La Vineuse sur F.

Capture de sauvegarde de Sonneur à ventre jaune dans le cadre de travaux de renouvellement de canalisation d'adduction en eau potable



BILAN DE L'ANIMATION

Actions de communication
Sensibilisation et formation



Formation

Restauration d'un muret en pierre sèche, 3 jours, Octobre 2023

- site de Blanot, proximité de la pelouse sèche restaurée
- destinée aux agents communaux, 6 participants



Communication

Actions de sensibilisation 2023

- Intervention pour les 50 ans du foyer rural de La Vineuse sur Frégande. Présentation de la biodiversité locale
- Diffusion film et prospection loutre à Matour par la SHNA
- Lecture de paysage, Plan Paysage à Blanot
- Fête du bien-vivre ensemble de la Communauté de Communes du Clunisois. Stand Natura 2000 et diffusion du film Natura 2000
- 2 animations avec le Bus Marguerite à Chissey les Mâcon. Biodiversité au verger.
- Agora Biodiversité, LDH
- Conseil et expertise auprès de particuliers



Dotation Biodiversité et aménités rurales

Bonification de dotations versées depuis 2019

Dotation 2019 : 29 communes	129 617,00 €
Dotation 2020 : 29 communes	129 617,00 €
Dotation 2021 : 29 communes	128 553,00 €
Dotation 2022 : 35 communes passage au critère de 50% du territoire comm. en N2000)	191 879,00 € (+ 6 communes =
Dotation 2023 : 35 communes (+8%) et application d'un forfait de 3000 €)	221 600,00 € (revalo montant



Dép.	Commune	Dotation biodiversité en 2019	Dotation biodiversité en 2020	Dotation biodiversité en 2021	Dotation biodiversité en 2022	Dotation biodiversité en 2023	Dotation de biodiversité totale
71	CLUNY	44 249 €	44 249 €	44 003 €	60 016 €	64 431 €	256 948 €
71	MATOUR	9 328 €	9 328 €	9 363 €	12 913 €	13 996 €	54 928 €
71	DOMPIERRE-LES-ORMES	8 866 €	8 866 €	8 539 €	11 466 €	12 216 €	49 953 €
71	TRAMAYES	7 556 €	7 556 €	7 583 €	10 246 €	11 059 €	44 000 €
71	NAVOUR-SUR-GROSNE	6 202 €	6 202 €	6 278 €	8 522 €	8 990 €	36 194 €
71	MAZILLE	4 112 €	4 112 €	4 022 €	5 419 €	5 873 €	23 538 €
71	TRAMBLY	3 953 €	3 953 €	3 923 €	5 284 €	5 649 €	22 762 €
71	SAINT-POINT	3 476 €	3 476 €	3 410 €	4 689 €	5 040 €	20 091 €
71	JALOGNY	3 332 €	3 332 €	3 445 €	4 845 €	5 289 €	20 243 €
71	LOURNAND	3 273 €	3 273 €	3 209 €	4 351 €	4 628 €	18 734 €
71	BOURGVILAIN	3 070 €	3 070 €	3 009 €	4 152 €	4 582 €	17 883 €
71	BUFFIERES	2 921 €	2 921 €	2 878 €	3 879 €	4 133 €	16 732 €
71	TRIVY	2 757 €	2 757 €	2 667 €	3 571 €	3 790 €	15 542 €
71	CHISSEY-LES-MACON	2 481 €	2 481 €	2 476 €	3 233 €	3 402 €	14 073 €
71	SAINTE-CECILE	2 466 €	2 466 €	2 413 €	3 240 €	3 459 €	14 044 €
71	CHATEAU	2 350 €	2 350 €	2 281 €	3 238 €	3 516 €	13 735 €
71	CORTAMBERT	2 357 €	2 357 €	2 321 €	3 158 €	3 514 €	13 707 €
71	SAINT-LEGER-SOUS-LA-BUSSIÈRE	2 036 €	2 036 €	2 124 €	2 918 €	3 157 €	12 271 €
71	BERGESSERIN	1 930 €	1 930 €	1 899 €	2 563 €	3 000 €	11 322 €
71	CHAPELLE-DE-BRAGNY	1 926 €	1 926 €	1 769 €	2 362 €	3 000 €	10 983 €
71	SIVIGNON	1 804 €	1 804 €	1 806 €	2 492 €	3 000 €	10 906 €
71	CHAPELLE-DU-MONT-DE-FRANCE	1 788 €	1 788 €	1 775 €	2 417 €	3 000 €	10 768 €
71	CHAPAIZE	1 636 €	1 636 €	1 640 €	2 244 €	3 000 €	10 156 €
71	CHAPELLE-SOUS-BRANCION	1 510 €	1 510 €	1 533 €	2 067 €	3 000 €	9 620 €
71	LA VINEUSE SUR FREGANDE				5 325 €	5 737 €	11 062 €
71	CHAMPAGNY-SOUS-UXELLES	990 €	990 €	979 €	1 327 €	3 000 €	7 286 €
71	CURTIL-SOUS-BUFFIERES	957 €	957 €	945 €	1 282 €	3 000 €	7 141 €
71	CHIDDES	899 €	899 €	910 €	1 224 €	3 000 €	6 932 €
71	BISSY-SOUS-UXELLES	923 €	923 €	896 €	1 158 €	3 000 €	6 900 €
71	ETRIGNY				3 839 €	4 139 €	7 978 €
71	MASSILLY				2 420 €	3 000 €	5 420 €
71	BERZE-LE-CHATEL	469 €	469 €	457 €	1 000 €	3 000 €	5 395 €
71	BRESSE-SUR-GROSNE				1 907 €	3 000 €	4 907 €
71	BRAY				1 670 €	3 000 €	4 670 €
71	DONZY-LE-PERTUIS				1 442 €	3 000 €	4 442 €
		129 617 €	129 617 €	128 553 €	191 879 €	221 600 €	801 266 €

BILAN DE L'ANIMATION

Temps de travail



Synthèse des temps de travail par actions

Année 2023

Action	Temps de travail effectué
Sensibilisation / Communication	jours + 11 jours
Contractualisation	jours + 34 jours
Veille, conseil et appui technique, EI	jours + 43 jours
Missions scientifiques (suivis, formations)	jours + 13 jours
Tâches administratives	jours + 36 jours
Total :	jours

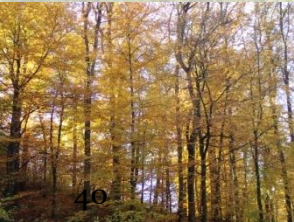
PERSPECTIVES D'ANIMATION 2024



Animation agricole

2
0
2
4

- Lancement d'une deuxième année de contractualisation MAEC
- Estimations faites pour 10 exploitations engagées, soit plus de 200 ha répartis dans les différentes MAEC déjà proposées en 2023
- Budget demandé : 27 500 € annuel
- Organisation de formations au printemps et à l'automne (thématiques : gestion du pâturage, gestion des haies) pour les engagés 2023 et 2024



Contrats Natura 2000

2 Demande de paiement des 3 dossiers en cours

0 Nouveaux projets :
- îlots de sénescence
- restauration de mares
- réouverture de pelouses sèches

2
4



Études et suivis scientifiques

2
0
2
4

Etudes ressources en eau souterraines - BRGM

Finalisation cartographie d'habitats sur forêts privées

Etude et cartographie des zones humides

Prospection des bâtiments (combles, clochers, caves....) et mise en place d'aménagements spécifiques, pose de l'enregistreur ultrasons

Suivi des pièges photos dans le cadre du réseau Loup Lynx

Stagiaire ancien hôpital Bergesserin – prise en compte de la biodiversité sur les bâtiments et site environnant



Suivi des politiques publiques

- Suivi des politiques de transition écologique portées par les collectivités
- Adhésion à l'AFAC
- Accompagnement de la démarche SNAP sur les sites Clunisois retenus
- Accompagnement des communes vers des démarches environnementales (ABC, refuges chiroptères, 0 phyto, réponses aux différents AAP)
- Suivi des documents d'urbanisme : PLU, SCOT
- Partenariat avec l'EPAGE Grosne
- Partenariat avec la Charte Forestière du Clunisois



Communication et sensibilisation

2
0
2
4

- Mise à jour du site internet Natura 2000
- Interventions sur demande des collectivités sur des thématiques précises (chauves-souris, amphibiens, pelouses sèches)
- Nuits de la chauves-souris
- Rédaction d'articles pour revues communales ou associatives
- Rédaction de fiches complémentaires pour le classeur technique
- Organisation d'un concours sur l'utilisation de la dotation biodiversité



Questions diverses

Merci de votre
participation

COMPTE-RENDU ET DIAPORAMA sur :
<http://grosne-clunisois.n2000.fr/accueil/le-site-natura-2000-grosne-clunisois/telechargements>

